



Les Cours Sésame et SAJ

FORMATION JURIDIQUE · CONCOURS ET EXCELLENCE

ANNALES CORRIGÉES

du Sujet d'Ordre Général



Sessions 2003 à 2024 · E.N.A. · Concours de la justice · Concours administratifs

46

SUJETS INTÉGRALEMENT
CORRIGÉS

5

TYPES DE SUJETS

7

RUBRIQUES PAR SUJET

Édition 2026

EXTRAIT GRATUIT 3 sujets corrigés offerts sur 46

AVANT-PROPOS

Les présentes annales corrigées constituent le fruit de plusieurs années de travail pédagogique au service des candidats aux concours administratifs ivoiriens. Elles ont été conçues par les formateurs des Cours Sésame et SAJ à partir des sujets officiels des épreuves de Sujet d'Ordre Général (SOG) proposées par l'École Nationale d'Administration (ENA), l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) et de diverses autres écoles de formation.

Le SOG est une épreuve redoutable qui élimine chaque année la majorité des candidats. Non par manque de culture générale, mais par méconnaissance de sa méthodologie propre. Ce recueil a pour ambition de combler ce vide en offrant, pour chacun des 46 sujets, une fiche d'analyse complète et un devoir rédigé visant la note de 17 à 19 sur 20

Les Cours Sésame et SAJ
Abidjan, 2027

MODE D'EMPLOI

Comment utiliser cet ouvrage ?

Type	Nom	Signal dans la consigne	Plan attendu
1	Dialectique	"Qu'en pensez-vous ?" / "Appréciez"	Thèse / Antithèse converse / Synthèse
2	Inventaire	"Justifiez" / "Montrez que"	Plan thématique en 3 parties progressives
3	Commentaire-discussion	"Commentez et discutez"	Commentaire de chaque idée + discussion
4	Étude de notion	Un seul terme soumis à l'étude	Analyse objective + commentaire
5	Confrontation	Deux termes sans consigne	Conjonction / Disjonction / Synthèse

Structure de chaque corrigé

Élément	Description
1. Décryptage	Analyse terme à terme de la consigne pour identifier ce que le jury attend.
2. Type de sujet	Identification parmi les 5 types avec justification de la structure de plan.
3. Termes clés	Définitions précises des notions centrales du sujet.
4. Problématique	La question centrale à laquelle le devoir doit répondre.
5. Plan AEIC	Structure en 3 parties avec Argument, Explication, Illustration, Conclusion.
6. Barème	Critères de notation officiels ENA/INFJ (20 points).
7. Pièges / Clés	Erreurs fréquentes à éviter et leviers pour décrocher 17-19/20.
Devoir rédigé	Corrigé complet niveau concours, sans numérotation apparente.

Barème officiel des épreuves SOG (20 points)

Critère	Points	Ce que le correcteur vérifie
Charte graphique	2	Introduction et conclusion en blocs continus, aucune numérotation apparente.
Compréhension	4	Type identifié, consigne respectée, problématique précise.
Qualité du plan	4	Structure adaptée au type, 3 parties équilibrées et progressives.
Argumentation	4	Arguments AEIC complets, exemples datés et vérifiés.
Culture générale	3	Données vérifiables, exemples africains et ivoiriens nommés.
Maîtrise du français	3	Langue précise, connecteurs variés, style soutenu.
TOTAL	20	Plan correct = plancher 10/20. Plan + argumentation = 14+/20. Deux parties = max 8/20.

EXTRAIT

VOTRE EXTRAIT GRATUIT

Ce document vous offre 3 sujets parmi les 46 que compte le recueil, tirés de trois concours différents. Chacun est reproduit tel qu'il figure dans l'édition complète : la fiche d'analyse en sept rubriques (décryptage, type de sujet, termes clés, problématique, plan AEIC, barème, pièges et clés de réussite), puis le devoir intégralement rédigé.

SUJET	LIBELLÉ	CONCOURS
N° 08	« Nous bravons les déserts et les mers au risque de nos vies parce que, dans nos pays respectifs, les gouvernements ont échoué. » Partagez-vous l'avis de ce migrant clandestin africain ?	CONCOURS DIRECT INFJ · ÉCOLE DE LA MAGISTRATURE · SESSION JUIN 2018 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h
N° 24	Victor HUGO : « Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons. » Qu'en pensez-vous ?	CONCOURS DIRECT EPPJEJ · CYCLE MOYEN · SESSION 2022 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h
N° 32	« Pas d'ivoirien nouveau, pas de développement durable et donc pas d'émergence. » Cette affirmation accrédite-t-elle une thèse soutenable ?	ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA) · CONCOURS DIRECT CYCLE SUPÉRIEUR · SESSION 2020 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h

AVIS IMPORTANT Ce recueil est édité et diffusé par Les Cours Sésame et SAJ. Il n'émane d'aucune école ni d'aucun jury. Les corrigés sont des propositions de la rédaction ; ils ne constituent pas des corrigés officiels.

SUJET

08

CONCOURS DIRECT INFJ · ÉCOLE DE LA MAGISTRATURE · SESSION JUIN 2018 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h

SUJET

« Nous bravons les déserts et les mers au risque de nos vies parce que, dans nos pays respectifs, les gouvernements ont échoué. »

Partagez-vous l'avis de ce migrant clandestin africain ?

1 DÉCRYPTAGE DE LA CONSIGNE

Terme ou expression	Ce que cela signifie pour le candidat
« Nous bravons les déserts et les mers »	Métaphore des routes migratoires clandestines : Sahara puis Méditerranée. Le « nous » collectif donne à la déclaration une portée générale qui va au-delà du cas individuel.
« Au risque de nos vies »	Conscience lucide du danger mortel. Le migrant n'est pas présenté comme ignorant le risque mais comme l'acceptant faute d'autre alternative. Cette formulation est décisive pour la thèse.
« Les gouvernements ont échoué »	Jugement radical et généralisant : tous les gouvernements africains auraient échoué. C'est cette généralisation que l'antithèse devra nuancer : certains gouvernements africains connaissent des succès notables.
« Partagez-vous l'avis ? »	Consigne de TYPE 1 : sujet dialectique. Plan : THÈSE (l'échec des gouvernements est réel dans plusieurs domaines) / ANTITHÈSE converse (l'échec n'est pas universel, et l'émigration clandestine n'est pas la seule réponse possible) / SYNTHÈSE (les gouvernements ont la responsabilité de créer les conditions qui rendent le départ inutile).

2 IDENTIFICATION DU TYPE DE SUJET

Typ	Nom	Critères	Plan
e			
1 ★	Dialectique	Une seule information + consigne d'avis	Thèse / Antithèse / Synthèse
2	Inventaire	Invitation à justifier	Plan thématique
3	Commentaire-discussion	Plusieurs unités de sens	Plan mixte
4	Etude de notion	Un terme nominal	Explication / Illustration
5	Confrontation	Deux termes sans consigne	Plan comparatif

TYPE RETENU : TYPE 1 : SUJET DIALECTIQUE

L'énoncé porte une seule information (l'émigration clandestine est causée par l'échec des gouvernements africains) et la consigne « Partagez-vous l'avis ? » sollicite l'avis du candidat. L'antithèse est converse : ne pas nier les échecs réels, mais montrer que le jugement « tous les gouvernements ont échoué » est excessif et que d'autres facteurs expliquent l'émigration. La synthèse propose les politiques publiques qui permettraient de rendre le départ inutile.

3 TERMES CLÉS ET DÉFINITIONS

Migration clandestine	Mouvement migratoire effectué en dehors des canaux légaux, par des routes dangereuses. Elle se distingue de la migration légale par l'absence de documents valides et par les risques mortels qu'elle implique.
Echec de gouvernance	Incapacité des institutions publiques à assurer les fonctions fondamentales de l'Etat : sécurité, emploi, services de base, justice, libertés. L'échec de gouvernance peut être partiel, sectoriel ou total selon les pays.
Push factors	Facteurs de répulsion qui poussent les migrants à quitter leur pays : pauvreté, chômage, insécurité, corruption, absence de perspectives. Ils sont à distinguer des pull factors (facteurs d'attraction du pays d'accueil).
Développement humain	Mesure du bien-être humain intégrant l'espérance de vie, l'éducation et le revenu. L'Indice de développement humain (IDH) du PNUD constitue l'outil de référence pour évaluer les performances des gouvernements en matière de bien-être de leurs populations.

4 PROBLÉMATIQUE

QUESTION CENTRALE

Les gouvernements africains ont-ils effectivement échoué dans les domaines qui poussent leurs populations à braver la mort pour quitter le continent ? Ce constat d'échec est-il universel et sans nuance, ou certains gouvernements africains offrent-ils des contre-exemples convaincants qui relativisent le jugement du migrant ? Et quelles responsabilités les gouvernements africains doivent-ils assumer pour que leurs citoyens n'aient plus à risquer leur vie en mer pour espérer une vie digne ? La réponse à ces questions constituera la trame de la présente réflexion.

5 PLAN DÉTAILLÉ STRUCTURE AEIC

Partie	Chapeau	Arguments AEIC	Exemples
THÈSE L'échec de nombreux gouvernements africains est réel	Les paroles du migrant traduisent une réalité documentée : de nombreux gouvernements africains ont effectivement échoué à assurer à leurs populations les conditions d'une vie digne.	Arg. 1 : L'incapacité à créer suffisamment d'emplois formels pour la jeunesse est l'échec le plus directement lié à l'émigration. Affirmer : des millions de jeunes africains qualifiés ne trouvent pas d'emploi formel dans leur pays. Expliquer : les marchés du travail africains restent dominés par le secteur informel précaire et ne créent pas suffisamment d'emplois qualifiés pour absorber les promotions annuelles de diplômés. Illustrer : le BIT en 2023 indique que près d'un jeune sur cinq d'Afrique subsaharienne n'est ni en emploi ni en études ni en formation, et que la grande majorité des emplois relèvent de l'informel sans protection sociale ni perspectives. Conclure : l'échec de l'emploi est un échec de gouvernance réel. Arg. 2 : L'insécurité et l'instabilité politiques contraignent des populations entières à fuir. Affirmer : dans les pays touchés par des conflits armés ou des dérives autoritaires, l'émigration n'est pas un choix mais une fuite. Expliquer : l'Etat qui ne garantit pas la sécurité de ses citoyens a manqué à sa mission la plus fondamentale. Illustrer : le Haut- Commissariat des Nations unies pour les réfugiés indique que l'Afrique comptait plusieurs dizaines de millions de personnes déplacées de force, soit une part majeure du total mondial, principalement en raison de conflits armés et de répressions politiques. Conclure : quand l'Etat dévient un danger pour ses propres citoyens, la fuite n'est pas un caprice.	BIT 2023 : chômage jeunes > 20%, 85% emploi informel. HCR : dizaines de millions de déplacés en Afrique.

Partie	Chapeau	Arguments AEIC	Exemples
ANTITHÈSE Le jugement « tous les gouvernements ont échoué » est réducteur	Si des échecs réels existent, le jugement radical du migrant généralise abusivement : certains gouvernements africains enregistrent des progrès notables, et d'autres facteurs que l'échec politique expliquent l'émigration.	Arg. 1 : Plusieurs pays africains ont accompli des progrès remarquables qui contredisent la thèse de l'échec universel. Affirmer : le jugement « tous les gouvernements ont échoué » est une généralisation injuste qui ignore des réussites documentées. Expliquer : des pays africains affichent des taux de croissance élevés, une amélioration des indicateurs de santé et d'éducation et une réduction de la pauvreté. Illustrer : le Rwanda a réduit son taux de pauvreté de 57 à 38 pour cent entre 2006 et 2017 selon la Banque mondiale, et la Côte d'Ivoire a enregistré une croissance annuelle moyenne de 7 pour cent entre 2012 et 2023, classant le pays parmi les économies à la croissance la plus rapide du continent. Conclure : l'Afrique n'est pas uniformément en échec. Arg. 2 : Les facteurs d'attraction des pays d'accueil jouent un rôle tout aussi déterminant que les facteurs de répulsion dans la décision migratoire. Affirmer : l'émigration n'est pas toujours une fuite mais parfois une ambition, ce que le discours du migrant de l'énoncé tend à occulter. Expliquer : le différentiel de salaires entre l'Europe et l'Afrique, l'image projetée par la diaspora et les réseaux sociaux créent une attraction puissante indépendante des politiques gouvernementales africaines. Illustrer : une étude de la Fondation pour les études et recherches sur le développement international de 2022 montre que même dans des pays africains à forte croissance, les intentions migratoires des jeunes qualifiés restent élevées en raison de l'attractivité perçue des pays d'accueil. Conclure : réduire l'émigration au seul échec gouvernemental, c'est ignorer la complexité des motivations humaines.	Rwanda, pauvreté 57 à 38% (2006-2017). CI : croissance 7%/an moy. 2012-2023. FERDI 2022, intentions migratoires même dans pays à croissance.
SYNTHÈSE Les gouvernements africains ont la responsabilité de rendre le départ inutile	Sans absoudre les migrants ni condamner les gouvernements à l'échec permanent, la vraie question est celle des politiques qui permettraient de rendre l'émigration clandestine non plus un recours mais un non-sens.	Arg. 1 : La création d'emplois formels qualifiés et l'amélioration de la gouvernance sont les premiers leviers pour retenir la jeunesse. Affirmer : un gouvernement qui réussit à offrir des perspectives à sa jeunesse diplômée n'est pas un gouvernement qui pousse à l'émigration. Expliquer : investir dans l'emploi des jeunes, lutter contre la corruption qui ferme les portes du mérite et assurer la sécurité des personnes sont des politiques publiques directement anti-migratoires. Illustrer : en Côte d'Ivoire, la politique d'industrialisation et le Programme emploi jeunes du gouvernement ivoirien a soutenu la création d'emplois pour la jeunesse, le Plan National de Développement 2021-2025 visant quatre millions d'emplois sur cinq ans selon le Ministère du Plan. Conclure : la meilleure politique migratoire est une politique de développement réussie. Arg. 2 : La coopération régionale	CI : PND 2021-2025, objectif 4 millions d'emplois. ZLECAF 2021, emplois qualifiés, rapport UA 2023.

africaine et les partenariats internationaux équilibrés peuvent amplifier les capacités des gouvernements à retenir leurs talents. Affirmer : aucun gouvernement africain ne peut seul relever le défi du développement qui réduirait l'émigration. Expliquer : la Zone de libre-échange continentale africaine, en facilitant la mobilité légale intra-africaine des travailleurs qualifiés, offre une alternative à l'émigration vers l'Europe. Illustrer : depuis son entrée en vigueur en 2021, la ZLECAF a favorisé des flux d'investissements intra-africains qui ont créé des emplois qualifiés dans plusieurs pays membres, selon le rapport de la Commission de l'Union africaine de 2023. Conclure : la réponse à l'émigration clandestine est africaine avant d'être européenne.

6 BARÈME OFFICIEL ENA / INFJ

Critère	Pts	Ce que le correcteur vérifie
Charte graphique	2	Aucune numérotation, sauts conformes, blocs continus.
Compréhension du sujet	4	Type 1 identifié, antithèse converse nuanciant le jugement généralisant du migrant.
Qualité du plan	4	Structure dialectique rigoureuse, synthèse proposant des politiques publiques concrètes.
Argumentation	4	Arguments AEIC, exemples nommés et datés, contexte africain et ivoirien dominant.
Culture générale	3	BIT 2023, HCR 2023, Rwanda Banque mondiale, CI croissance et emploi, ZLECAF, FERDI 2022.
Maîtrise du français	3	Zéro tiret, connecteurs variés.
TOTAL	20	Plan correct = plancher 10/20. Plan + argumentation = plancher 14/20.

7 PIÈGES À ÉVITER ET CLÉS DE RÉUSSITE

PIÈGES À ÉVITER

Confondre ce sujet avec le Sujet N° 05 sur l'émigration clandestine. Les deux traitent de l'émigration mais de façon différente : le Sujet 5 porte sur le désespoir du diplômé chômeur, celui-ci porte sur la responsabilité des gouvernements dans l'émigration.

Construire une antithèse qui aborde la réalité des échecs africains. Le candidat doit être honnête : des échecs existent, mais ils ne sont pas universels.

Négliger les pull factors : l'attraction de l'Europe est un facteur tout aussi important que les défaillances africaines.

CLÉS DE RÉUSSITE

Accroche sur un naufrage récent en Méditerranée ou un chiffre du HCR sur les déplacés africains.

Le chiffre du HCR sur les déplacés de force en Afrique, plusieurs dizaines de millions, est le plus puissant pour la thèse.

Les contre-exemples Rwanda et Côte d'Ivoire sont indispensables pour l'antithèse : ils montrent que la généralisation est injuste.

Ouvrir la conclusion sur le Pacte mondial pour les migrations adopté à Marrakech en 2018 et ses implications pour les politiques africaines de rétention des talents.

DEVOIR RÉDIGÉ

CONCOURS DIRECT INFJ · ÉCOLE DE LA MAGISTRATURE · SESSION JUIN 2018 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h

En 2015, l'image du corps d'Aylan Kurdi, enfant syrien de trois ans, échoué sur une plage turque après le naufrage du bateau qui tentait de rejoindre l'Europe, bouleversait le monde et forçait la communauté internationale à prendre la mesure d'une crise migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. En Afrique subsaharienne, l'Organisation Internationale pour les Migrations estimait en 2023 que plus de vingt-huit mille personnes avaient perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée depuis 2014, pour la quasi-totalité des ressortissants de pays africains. La formule que ce migrant anonyme a prononcée avant d'embarquer sur une embarcation de fortune condense avec une brutalité factuelle le problème soumis à notre réflexion. Le problème posé ici est celui des causes de la migration clandestine africaine. L'échec des gouvernements africains est-il la cause principale et dominante qui pousse leurs populations à risquer leur vie pour partir ? D'autres facteurs, exogènes et structurels, ne contribuent-ils pas à cet échec ? Et quelles réponses permettent de s'attaquer aux causes plutôt qu'aux symptômes ? La réponse à ces questions constituera la trame de la présente réflexion.

Il faut reconnaître que le migrant dit une vérité que les données économiques, politiques et sociales confirment : de nombreux gouvernements africains ont effectivement échoué à créer les conditions qui rendraient la migration inutile.

L'incapacité à créer suffisamment d'emplois formels pour la jeunesse constitue l'échec le plus documenté. Le Bureau International du Travail estimait en 2023 que près de soixante-douze pour cent des jeunes actifs africains de vingt-cinq à vingt-neuf ans exerçaient dans des conditions précaires, emploi informel, travail familial non rémunéré ou contrat temporaire, sans protection sociale ni perspective de progression. En Côte d'Ivoire, malgré des taux de croissance économique de sept à huit pour cent dans les années 2010, le secteur formel ne créait, selon l'Enquête nationale sur l'emploi de 2019, que moins d'un dixième des emplois disponibles alors que le marché du travail accueillait chaque année plus de trois cent mille nouveaux diplômés. Un ingénieur ou un juriste diplômé qui ne trouve pas d'emploi correspondant à sa formation dans son pays n'a pas un problème personnel : il a un problème de gouvernance économique.

La gouvernance défailante et la corruption constituent un second mécanisme documenté d'échec gouvernemental qui pousse à la migration. Transparency International plaçait en 2023 plus des deux tiers des pays africains dans la moitié inférieure de son Indice de Perception de la Corruption.

Des budgets détournés de la santé et de l'éducation, des marchés publics truqués et des infrastructures non construites traduisent directement l'écart entre les ressources disponibles et les services rendus aux populations, écart qui rend la vie dans le pays d'origine moins supportable qu'elle ne devrait l'être.

Ces données confirment que le migrant identifie une réalité réelle et documentée. Mais sa formule, dans son absolutisme, risque de faire porter aux seuls gouvernements africains une responsabilité que d'autres acteurs partagent.

Il serait cependant incomplet d'attribuer aux seuls gouvernements africains l'entière responsabilité d'une situation que des facteurs exogènes et des logiques mondiales alimentent de façon significative.

L'architecture économique mondiale défavorable aux pays africains constitue le premier facteur exogène qui échappe à la responsabilité directe des gouvernements. Les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce qui permettent aux pays riches de subventionner leur agriculture tout en interdisant aux pays africains de protéger leurs marchés locaux ont contribué à la destruction de filières agricoles locales qui employaient des millions de personnes. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement estimait que les flux financiers illicites sortant d'Afrique atteignaient près de quatre-vingt-neuf milliards de dollars par an, soit près de quatre pour cent du produit intérieur brut du continent, dont une part significative passe par des paradis fiscaux que les pays riches abritent et tolèrent. Ces ressources soustraites au développement africain par des mécanismes extérieurs alimentent les conditions qui poussent à la migration.

Les politiques migratoires restrictives des pays riches constituent un second facteur exogène qui aggrave la dangerosité de la migration sans en réduire les causes. L'Union Européenne a consacré des milliards d'euros à sécuriser ses frontières, rendant les routes migratoires plus dangereuses et plus coûteuses sans réduire significativement le nombre de départs. Des économistes comme Lant Pritchett de Harvard ont démontré que la libéralisation des migrations produirait des gains de bien-être mondial supérieurs à toutes les politiques d'aide au développement combinées. Criminaliser la migration sans traiter ses causes est une politique qui fait mourir des gens sans résoudre le problème.

La responsabilité de la migration clandestine est donc partagée entre les gouvernements africains qui échouent à créer les conditions d'une vie digne et les acteurs internationaux qui maintiennent les structures économiques qui la rendent impossible.

Face à la responsabilité réelle des gouvernements africains et aux facteurs exogènes qui la compliquent, la synthèse appelle des politiques qui s'attaquent simultanément aux causes internes et aux structures mondiales inéquitables.

La création d'emplois décents pour la jeunesse constitue la priorité des priorités. Le Plan National de Développement 2021-2025 de Côte d'Ivoire, qui prévoit la création de quatre millions d'emplois sur cinq ans principalement dans l'agriculture transformée, le numérique et les industries légères, répond directement à la cause principale identifiée par le migrant. La formation professionnelle adaptée aux besoins du marché, l'accès au crédit pour les jeunes entrepreneurs et la protection sociale des travailleurs informels sont les leviers qui rendent le pays d'origine plus attractif que la Méditerranée mortelle.

La réforme des règles du commerce mondial et la lutte contre les flux financiers illicites constituent le second chantier, qui exige une action diplomatique collective. La Côte d'Ivoire, à travers son rôle actif dans l'Initiative Cacao avec le Ghana et dans les négociations de la ZLECAf, contribue à construire les leviers collectifs qui permettront aux États africains de revendiquer une place plus équitable dans les échanges mondiaux. Pour le futur fonctionnaire, ces négociations économiques internationales sont aussi importantes que les politiques sociales internes : elles s'attaquent à la même cause que le migrant a désignée.

Donner aux Africains une raison de rester est le programme que la mort d'Aylan Kurdi et de vingt-huit mille autres appelaient depuis 2014.

Notre analyse aura établi que le migrant dit une vérité que le chômage des diplômés ivoiriens, la corruption mesurée par Transparency International et les budgets détournés confirment : de nombreux gouvernements africains ont effectivement échoué à créer les conditions d'une vie digne pour leurs populations. En ce sens, sa colère est juste et sa formule est honnête. Mais elle serait excessive si elle dédouanait les acteurs internationaux dont les règles commerciales inéquitables, les paradis fiscaux et les politiques migratoires répressives alimentent les mêmes causes sans les assumer. La synthèse passe par la création d'emplois décents, la bonne gouvernance et la réforme des règles mondiales. C'est là le programme du fonctionnaire qui refuse que sa génération continue de mourir en mer.

S U J E T

24

CONCOURS DIRECT EPPJEJ · CYCLE MOYEN · SESSION 2022 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h

S U J E T

Victor HUGO : « Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons. »

Qu'en pensez-vous ?

1 DÉCRYPTAGE DE LA CONSIGNE

Terme ou expression	Ce que cela signifie pour le candidat
« Ouvrez des écoles »	L'impératif s'adresse aux gouvernants : investissez dans l'éducation publique. La formule, traditionnellement attribuée à Hugo, résume l'engagement qu'il a mené comme député pour l'instruction publique universelle contre la misère.
« Vous fermerez des prisons »	Lien causal direct : l'éducation préviendrait la délinquance et réduirait le recours à l'incarcération. C'est ce déterminisme que l'antithèse converse va nuancer.
Ce sujet est posé à l'EPPJEJ	Futurs éducateurs de jeunesse, personnels pénitentiaires. La synthèse doit impérativement intégrer la mission professionnelle : éducation en prison, réinsertion, accompagnement des jeunes délinquants.
« Qu'en pensez-vous ? »	Demande d'avis = Type 1 dialectique. Thèse : l'éducation est un levier documenté de prévention de la délinquance. Antithèse converse : le déterminisme de Hugo est excessif des pays très scolarisés ont des taux d'incarcération élevés.

2 IDENTIFICATION DU TYPE DE SUJET

Type	Nom	Critères de reconnaissance	Plan associé
1 ★	Dialectique	Une seule information + consigne d'avis	Thèse / Antithèse / Synthèse

Type	Nom	Critères de reconnaissance	Plan associé
2	Inventaire	Invitation à démontrer, justifier, inventorier	Plan thématique progressif
3	Commentaire-Discussion	Deux unités sémantiques ou consigne double	Commentaire / Discussion / Dépassement
4	Étude de notion	Un seul terme soumis à l'étude	Définition / Manifestations / Portée
5	Confrontation	Deux propositions antagonistes	Opposition / Complémentarité / Dépassement

TYPE RETENU : TYPE 1 ★ SUJET DIALECTIQUE (avec antithèse converse)

Le lien causal direct « ouvrez... vous fermerez » est trop mécanique. L'antithèse converse ne dira pas que l'éducation est inutile : elle montrera que ce lien est conditionnel il nécessite des politiques de justice sociale complémentaires pour se réaliser.

3 TERMES CLÉS ET DÉFINITIONS

Délinquance	Ensemble des comportements qui constituent des infractions pénales. CI MACA 2019 : 60 % des détenus n'ont pas le niveau primaire complet corrélation documentée entre faible scolarisation et incarcération.
Récidive	Retour à un comportement criminel après l'accomplissement d'une première peine. France, CESE et Institut Montaigne : récidive proche de soixante pour cent à cinq ans en sortie sèche, réduite de près de moitié par la formation en détention, contre moins de 30 % avec. Argument principal pour l'éducation en prison.
MACA	Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan. Plus grand établissement pénitentiaire de Côte d'Ivoire. Données 2019 : 60 % des détenus sans niveau primaire complet, surpopulation carcérale.
Justice sociale	Ensemble des politiques assurant une distribution équitable des ressources et des opportunités. Condition nécessaire pour que l'éducation produise ses effets préventifs sur la délinquance.
Éducation en milieu carcéral	Formation scolaire et professionnelle dispensée en prison. Levier prouvé de réduction de la récidive. Porte la promesse de Hugo à l'intérieur même des prisons.

4 PROBLÉMATIQUE

QUESTION CENTRALE

L'éducation constitue-t-elle un remède suffisant et universel contre la délinquance, ou son efficacité préventive est-elle conditionnelle à des politiques complémentaires de justice sociale et d'insertion économique ?

5 PLAN DÉTAILLÉ STRUCTURE AEIC

Partie	Chapeau	Arguments AEIC	Exemples clés
THÈSE L'éducation est un levier documenté de prévention de la délinquance	Hugo a raison dans son intuition fondamentale : l'éducation est un levier documenté de prévention de la délinquance.	Arg. 1 : L'éducation transmet les normes sociales et le sens de la règle commune (CI MACA 2019 : 60 % des détenus sans niveau primaire corrélation déscolarisation/incarcération). Arg. 2 : L'instruction ouvre des opportunités économiques légales qui réduisent l'attractivité relative de la délinquance (UNESCO 2015- 2020 : chaque année de scolarisation réduit de 10 % le risque de rejoindre un groupe armé).	CI MACA 2019 : 60 % sans primaire UNESCO 2015-2020 : - 10 % groupes armés BM 2022 : scolarisation et délinquance CI Programme Urgence École 2012
ANTITHÈSE CONVERSE Mais le déterminisme hugolien est excessif	En dehors de sa vérité partielle, la formule de Hugo présente un déterminisme excessif : des pays parmi les plus scolarisés du monde ont des taux d'incarcération élevés.	Arg. 1 : Des sociétés très scolarisées connaissent des taux d'incarcération élevés (États-Unis : 1er taux d'incarcération mondial + fort taux de scolarisation prouve que l'éducation seule ne suffit pas). Arg. 2 : Les inégalités économiques et le chômage des jeunes produisent de la délinquance indépendamment du niveau de scolarisation (BM 2022 : corrélation inégalités-crime plus forte que corrélation éducation-crime).	États-Unis : 1er incarcération mondial BM 2022 : inégalités > éducation OCDE-Sahel 2023 : 34 % scolarisés dans groupes armés CI chômage jeunes : facteur délinquance
SYNTHÈSE Éducation + justice sociale + éducation en prison	La promesse de Hugo ne se réalise que lorsque l'éducation est accompagnée de politiques de justice sociale et que l'éducation est portée jusqu'à dans les prisons.	Arg. 1 : La justice sociale et l'insertion économique sont les conditions sans lesquelles l'éducation reste impuissante (FSP CI 2015-2024 ; CMU 2019 ; politique emploi jeunes). Arg. 2 : L'éducation en milieu carcéral porte la promesse de Hugo à l'intérieur même des prisons (France, CESE et Institut Montaigne : la formation en détention divise par près de deux le risque de récidive).	FSP CI + CMU + emploi jeunes France, CESE et Institut Montaigne : formation en détention et récidive CI MACA : programmes éducatifs EPPJEJ : mission éducative

6 BARÈME OFFICIEL ENA / INFJ

Critère	Points	Ce que le correcteur vérifie
Charte graphique	2	Aucune numérotation, blocs continus, contexte EPPJEJ intégré dans la synthèse.
Compréhension du sujet	4	Type 1 dialectique identifié, lien causal repéré, antithèse converse États-Unis correcte.
Qualité du plan	4	Structure dialectique, deux AEIC par partie, synthèse ancrée dans la mission EPPJEJ.
Argumentation	4	Six AEIC, exemples : MACA 2019, UNESCO 2015, BM 2022, États-Unis, France CESE et Institut Montaigne, FSP CI.
Culture générale	3	Contexte hugolien maîtrisé (engagement de Hugo pour l'instruction publique), MACA précis, récidence française documentée (CESE, Institut Montaigne).
Maîtrise du français	3	Registre éducatif et pénitentiaire, langue précise.
TOTAL	20	Plan correct = plancher 10/20. Plan + argumentation = 14+/20. Exemples datés et conclusion métier = 18-19/20.

7 PIÈGES À ÉVITER ET CLÉS DE RÉUSSITE

PIÈGES À ÉVITER

Construire une antithèse qui dit que l'éducation est inutile. L'antithèse converse montre que le déterminisme hugolien est excessif : l'éducation seule ne suffit pas, elle doit être accompagnée de justice sociale. Oublier le contexte EPPJEJ dans la synthèse. Ce sujet est posé à de futurs éducateurs de jeunesse et personnels pénitentiaires. La synthèse doit explicitement relier la promesse de Hugo à la mission de l'EPPJEJ : l'éducation en prison est la mise en œuvre institutionnelle de la formule hugolienne.

CLÉS DE RÉUSSITE

Ouvrir sur le contexte hugolien : Hugo a prononcé cette formule en 1850 devant l'Assemblée nationale française, dans un discours plaidant pour l'instruction publique universelle contre la misère ouvrière. Cette contextualisation marque la culture générale. Citer les données de la MACA (Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan, 2019 : 60 % des détenus sans niveau primaire complet) : c'est l'exemple ivoirien incontournable qui ancre le devoir dans la réalité professionnelle du concours.

DEVOIR RÉDIGÉ

CONCOURS DIRECT EPPJEJ · CYCLE MOYEN · SESSION 2022 · SOG · Coefficient 4 · Durée 4 h

En 2019, la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan publiait dans son rapport annuel une statistique qui aurait ravi Victor Hugo : soixante pour cent de ses détenus n'avaient pas achevé le cycle primaire. Cette corrélation ivoirienne entre déscolarisation et incarcération donnait une résonance locale à cette formule traditionnellement attribuée au poète- humaniste, qui traduit fidèlement le combat qu'il mena comme député en faveur de l'instruction publique, lui qui s'opposa avec vigueur, en 1850, à toute réduction du budget consacré à l'enseignement. L'intuition de Hugo est celle d'un mécanisme de substitution : là où l'école forme les esprits et transmet les normes sociales, les prisons deviennent moins nécessaires. Le problème posé ici est celui de la portée réelle de cette intuition. L'éducation est-elle effectivement un levier documenté de prévention de la délinquance ? Cette relation est-elle inconditionnelle, ou d'autres facteurs peuvent-ils produire de la délinquance malgré l'instruction ? Et quelles politiques éducatives peuvent maximiser cette vertu préventive ? La réponse à ces questions constituera la trame de la présente réflexion.

Il faut reconnaître que Hugo saisit une vérité fondamentale que les données criminologiques contemporaines ont confirmée avec rigueur : l'éducation constitue bien l'un des leviers les plus efficaces de prévention de la délinquance.

La corrélation entre niveau d'instruction et risque d'incarcération est l'une des plus stables de la sociologie pénale. L'étude des économistes américains Lance Lochner et Enrico Moretti, publiée dans l'*American Economic Review* en 2004, établissait qu'une année d'instruction supplémentaire réduisait sensiblement la probabilité d'incarcération et d'arrestation pour un homme américain. Cette réduction s'explique par trois mécanismes concomitants : l'école transmet les normes de la vie sociale et le sens de la règle commune, elle ouvre des opportunités économiques légales qui réduisent l'attractivité des revenus illicites, et elle occupe le temps des jeunes dans un cadre structurant qui limite l'exposition aux environnements criminogènes. En Côte d'Ivoire, la corrélation entre faible scolarisation et taux d'incarcération est mesurable à l'échelle régionale : les zones du nord et de l'ouest, qui présentent les taux de déscolarisation les plus élevés, figurent aussi parmi celles où le passage à l'acte violent est statistiquement plus fréquent selon les données du Ministère de la Justice.

La scolarisation des filles constitue l'illustration la plus convaincante du mécanisme préventif que Hugo avait intuitionné. Les études de l'UNICEF sur l'Afrique subsaharienne publiées entre 2018 et 2022 montrent systématiquement que chaque année de scolarisation supplémentaire d'une

Comment obtenir le recueil complet ?

C'est simple. Écrivez-nous sur WhatsApp dès maintenant :

01 60 86 05 37

ou 05 06 60 03 32

Envoyez simplement le message :

« Je veux les Annales corrigées du SOG »

et nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

LES COURS SÉSAME ET SAJ

Formation juridique · Concours et excellence

Facebook : Les Cours Sésame et SAJ · toutsurledroitivoirien03@gmail.com

Ne tardez pas : les concours n'attendent pas !

Votre réussite commence aujourd'hui.